



**Centre de  
Formation  
Universitaire en  
Orthophonie de  
Strasbourg**

**Pr. Jean Sibilis**

Doyen

**Samuel Bitsch**

Responsable Administratif

**Cléopâtre de Turckheim**

Responsable Administrative

Adjointe

**Carole Roos**

Chef de la Scolarité 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup>

cycle

**Pr Philippe Schultz**

Directeur du CFUOS

**Tania Regin**

**Eléna Chabran**

Directrices des Etudes

Tél. : (33) 03 68 85 35 04

**Secrétariat**

**Lydia Ménager**

**Béatrice Stoecklin**

Tél. : (33) 03 68 85 35 10 /03

med-ortho@unistra.fr

**Horaires d'ouverture :**

de 9h à 11h

et de 14h à 16h

Fermé Ve A.M.

**Localisation :**

Bâtiment II (administration)

Rez-de-chaussée

Couloir Scolarité - Porte 2

**Faculté de médecine**

**Etudes d'Orthophonie**

4 rue Kirschleger

F-67085 Strasbourg Cedex

Fax : (33) 03 68 85 35 18

Tél : (33) 03 68 85 34 67

<http://med.unistra.fr>

medecine@unistra.fr

# CARNET DE STAGES

Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de  
Strasbourg

**NOM :**

**PRENOM :**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2019/20**

# SOMMAIRE

	N° page
<b>I. PLACE DES STAGES DANS LE CURSUS</b>	<b>1</b>
<b>II. OBJECTIFS DES STAGES</b>	<b>3</b>
<b>III. MODALITES D'ORGANISATION</b>	<b>9</b>
1. Documents encadrant les stages	
2. Responsabilités des différentes parties	
3. Procédures pratiques	
<b>IV. EVALUATION</b>	<b>10</b>
1. Grille d'évaluation	
2. Attestation	
3. Rapport de stages	
<b>V. EXEMPLES DE DOCUMENTS A UTILISER</b>	<b>17</b>
1. Attestations-grilles d'évaluation de stage	
2. Fiche d'auto-évaluation	
3. Conventions de stage	
4. Attestation de présence	
5. Déclaration accident de stage ou trajet	<b>37</b>

## I. PLACE DES STAGES DANS LE CURSUS

DATES DES STAGES 2019/2020			
	année d'étude	Semestre/type de stage/période libérée	Semestre/type de stage/période libérée
1er CYCLE	année 1	fin de semestre : lundi matin	<b>UE 6.1 stage découverte milieu scolaire :</b> (120h ou 30 ½ journées) Lundi matin Vendredi toute la journée <i>RDS transversal corrigé professeurs EN</i>
	année 2	<b>UE 6.2 : stage structures d'accueil (crèche 30h-EHPAD 30h-Handicaps 60h)</b> lundi matin semaine du 02 au 07/09/19 semaine du 09 au 14/09/19 semaine du 21 au 26/10/19 <i>RDS transversal corrigé par l'école</i>	<b>UE 6.3 : stage observation milieux d'exercice</b> (120h ou 30 1/2 journées dont 30h minimum en présentiel dans chaque milieu d'exercice) mardi après-midi semaine du 17 au 22/02/20 semaine du 24 au 29/02/20 +bibliographie : 3 ouvrages à lire <i>RDS : transversal corrigé par un des MDS</i>
	année 3	<b>UE 6.4 : stage observation auprès orthophonistes</b> (210 h ou 52 1/2journées dont 180h en présentiel, 3lieux de stage minimum) mercredi toute la journée semaine du 02 au 07/09/19 semaine du 09 au 14/09/19 semaine du 21 au 26/09/19 <i>RDS : étude de cas corrigée par le MDS</i>	<b>U.E 6.5 : stage clinique 1</b> (210 h ou 52 1/2journées dont 180h en présentiel) mercredi toute la journée semaine du 17 au 22/02/20 semaine du 24 au 29/02/19  <i>RDS : dossier sur un matériel corrigé par le MDS</i>
2eme CYCLE	année 4	<b>U.E 6.6 : stage clinique 2</b> (90h ou 22 1/2 journées) vendredi toute la journée semaine du 21 au 26/10/19 <i>RDS : rédaction d'un bilan corrigé par le MDS concerné</i> <b>UE 6.9 : stage initiation recherche</b> (120h dont 60h minimum en présentiel en laboratoire à compléter le cas échéant par la participation à des séminaires ou conférences agréés par le CFUOS)	<b>U.E 6.7 : stage clinique 3</b> (300h ou 75 1/2 journées dont 270h en présentiel) jeudi + vendredi toute la journée semaine du 17 au 22/02/20 semaine du 24 au 29/02/20 <i>RDS : sur une pathologie, corrigé par le MDS</i>
	année 5	<b>UE 6.8 : stages cliniques auprès d'orthophonistes</b> (750 heures ou 188 1/2 journées dont 675h en présentiel) 3 jours /semaine (lundi- mardi- mercredi) <i>RDS : 2 études de cas comprenant le suivi orthophonique, corrigées par le MDS</i>	
.- les stages d'observations professionnels et les stages cliniques (de S5 à S10) ont pour but de permettre à l'étudiant d'observer les pratiques orthophoniques, puis de participer progressivement à la prise en charge thérapeutique des patients sous la supervision du maître de stage. La supervision vise l'autonomie progressive des stagiaires.			
.- Au cours du deuxième cycle, l'étudiant réalise <b>au moins</b> un stage clinique long de 6 mois minimum réparti sur deux semestres consécutifs, sur le même lieu de stage permettant un suivi régulier des patients et une vision globale de la démarche thérapeutique en orthophonie.			
.- la structure assurant la formation en orthophonie veillera à ce que l'étudiant soit confronté à la totalité des domaines du référentiel de formation au cours des stages.			
.- *stage de sensibilisation à la recherche (S7) ce stage d'une durée de 4 semaines a pour but de permettre la découverte d'activités de recherche dans un laboratoire rattaché à une université.			

Les stages permettent à l'étudiant d'avoir accès à des représentations diverses du métier d'orthophoniste et de construire progressivement sa future posture professionnelle en articulation avec la formation théorique.

Au fil de la formation initiale, la découverte de milieux professionnels connexes à la pratique de l'orthophonie, l'observation de la pratique clinique, la participation encadrée et supervisée ainsi que la reprise des stages sous forme de travaux dirigés au sein des structures de formation sont indispensables.

Les stages de durées variables sont de trois types :

- Les stages de découverte (au cours des semestres 2, 3 et 4) se déroulent en milieu scolaire, en structures d'accueil de la petite enfance et d'accueil de personnes âgées, et en structures de soins ou en cabinet libéral sous la responsabilité d'un maître de stage.

- Les stages d'observation professionnelle et les stages cliniques (du semestre 5 au semestre 10) ont pour but de permettre à l'étudiant d'observer les pratiques orthophoniques puis de participer progressivement à la prise en charge thérapeutique des patients, sous supervision du maître de stage. La supervision vise l'autonomie progressive des stagiaires.

Au cours du second cycle, l'étudiant réalise au moins un stage clinique long de 6 mois minimum réparti sur 2 semestres consécutifs sur le même lieu de stage permettant un suivi régulier des patients et une vision globale de la démarche thérapeutique en orthophonie.

La structure assurant la formation en orthophonie veillera à ce que l'étudiant soit confronté à la totalité des domaines du référentiel de formation au cours des stages.

A partir du semestre 5 (UE 6.4), et jusqu'à la fin de leur cursus, les étudiants doivent comptabiliser leurs heures de stage par pathologie, avec un minimum d'heures par pathologie.

- Communication et langage oral : 150h
- Langage écrit, graphisme et écriture : 150h
- Cognition mathématique : 40h
- Trouble de l'oralité : 30h
- Audition : 50h
- Phonation et déglutition : 40h
- Orthodontie-stomatologie : 10h
- Laryngectomie : 20h
- Pathologies neurologiques : 150h
- Handicap : 100h

- Une partie des heures de stages cliniques (à partir de la troisième année) peut être effectuée auprès de professionnels avec lesquels l'orthophoniste est amené.e à collaborer.

Il s'agit de stages réalisés auprès de médecins ORL, notamment phoniâtres ou au cours d'interventions chirurgicales (laryngectomies, interventions neurologiques).

Ces stages peuvent également être réalisés auprès d'audioprothésistes, psychomotriciens, ergothérapeutes ou orthoptistes.

Les heures de stage seront comptabilisées à hauteur de 10h au maximum dans la pathologie concernée (20h auprès d'audioprothésistes). Les conventions sont les mêmes que pour des stages réalisés auprès d'orthophonistes (conventions stage en libéral ou stages en établissement).

Les attestations sont également les mêmes : le praticien remplit **les rubriques qui le concernent** et rajoute des commentaires, s'il le souhaite, sur une feuille à part...

- Un stage de sensibilisation à la recherche (au cours du semestre 7), d'une durée de 4 semaines, a pour but de permettre la découverte d'activités de recherche dans un laboratoire rattaché à une université ou à un centre hospitalier.

### Les moyens

La structure de formation met à disposition de l'étudiant stagiaire, pour tout le cursus, un carnet de stages contenant les règles générales, les différents stages à effectuer tout au long de son cursus, ainsi que les grilles d'évaluation. Dans ce livret apparaissent les compétences à acquérir pour chaque stage.

Le CFUOS met à la disposition des étudiants un répertoire des maîtres de stage agréés.

## **II. OBJECTIFS DES STAGES**

### **1<sup>ère</sup> ANNEE**

#### **• STAGE DECOUVERTE 1 milieu scolaire (UE 6.1) :**

Lors de la première année de formation, au 2<sup>ème</sup> semestre, les stages de découverte en milieu scolaire ont pour objectif l'observation de la mise en pratique des notions qui sont enseignées de façon théorique.

Les stages se déroulent dans les structures suivantes : école maternelle, CP, CM, classes spécialisées (CLIS – RASED – ULIS – SEGPA...) pour une durée totale également répartie de 120h ou 30 demi-journées).

Dans l'optique de la profession future, il s'agira surtout :

- De découvrir le fonctionnement des établissements scolaires et leur projet pédagogique
- D'observer la socialisation de l'enfant et ses premiers apprentissages
- D'établir un premier contact avec les enseignants et le groupe classe.
- De prendre connaissance des difficultés qui peuvent se présenter dans l'apprentissage de la langue orale et écrite, dans celui des mathématiques, ainsi que des insuffisances ou des anomalies qui touchent certains enfants dans leur développement moteur et/ou dans leur langage.
- De s'informer auprès des enseignants sur les possibilités qu'a l'école de remédier, autant que faire se peut, à ces inconvénients. (Différenciation pédagogique, Programmes Personnalisés d'Aide Educative, Aide Personnalisée après l'école, Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté).
- De se renseigner sur les liens entre l'Education Nationale et les prises en charge spécialisées possibles (orthophonie, pédopsychiatrie, psychomotricité...).

### **Procédures pratiques particulières:**

- Téléphoner à l'école.
- Demander au directeur de l'école si l'accord de l'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) de la circonscription est nécessaire.
- Si cet accord est sollicité, envoyer le courrier à l'IEN de la circonscription (document disponible à l'école).
- Après accord de celui-ci, remettre au Directeur de l'établissement d'accueil les conventions « stage 1<sup>ère</sup> Année milieu scolaire» en 3 exemplaires pour signature.
- Ces conventions devront également être signées par l'étudiant et par les directrices d'études.
- Remettre un des exemplaires à l'école d'orthophonie et l'autre à l'établissement d'accueil, l'étudiant en garde un exemplaire.
- En fin de stage, faire signer une attestation/évaluation de stage par le maître de stage validant les heures et les compétences acquises et la remettre à l'école d'orthophonie. L'étudiant remettra également la fiche d'auto évaluation.

### **2ème ANNEE**

#### **• STAGE DECOUVERTE 2 (UE 6.2) :**

Lors de la deuxième année de formation, au Semestre 3, les stages de découverte ont pour objectif une **observation active et un questionnement** à propos de la mise en pratique des notions qui sont enseignées de façon théorique.

Les stages se déroulent dans les structures suivantes :

- Etablissements pour personnes âgées (30h ou 8 demi-journées)
- Structures d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes-garderies...) (30h ou 8 demi-journées)
- Structures d'accueil du handicap : IME, ITEP, CAMSP, SESSAD, Institutions pour enfants déficients auditifs ... (60h ou 16 demi-journées)

Dans l'optique de la profession future, il s'agira surtout :

- D'acquérir des connaissances sur le fonctionnement et l'organisation des établissements.
- D'acquérir des savoirs être avec les populations concernées et les professionnels.
- D'élaborer des liens entre les connaissances académiques et les réalités du terrain.
- De se mettre dans une dynamique de savoir en approfondissant ses connaissances au travers de lectures et informations complémentaires.

Pour ce faire, le stagiaire :

- Participera de façon active à la vie de la structure.
- Pourra accomplir les tâches demandées sous supervision directe du maître de stage.
- Sera présent, dans la mesure du possible, aux réunions de synthèse, aux consultations et autres activités de l'établissement.
- Rencontrera les différents professionnels travaillant dans l'établissement ou étant en contact avec celui-ci et avec lesquels l'étudiant sera amené à collaborer plus tard.

- **STAGE DECOUVERTE 3 (UE 6.3) :**

Lors de la deuxième année de formation, au Semestre 4, les stages de découverte ont pour objectif l'observation de la mise en pratique des notions qui sont enseignées de façon théorique.

Les stages se déroulent dans les milieux d'exercice suivants auprès d'orthophonistes:

- En cabinet libéral (15 demi-journées ou 60h)
- Structures de soins (15 demi-journées ou 60h) : services hospitaliers et centres de soins...

Les objectifs en seront les suivants :

- Découvrir et observer activement les milieux d'exercice clinique de l'orthophonie.
- Identifier les différents professionnels intervenant auprès des patients et connaître leur rôle.
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des équipes et du service hospitalier.
- Observer les différentes étapes de la pratique professionnelle.

La posture de l'étudiant stagiaire est celle de l'observation active et du questionnement.

Il s'agira d'observer, de comprendre et de s'approprier :

- Les modalités relationnelles entre un soignant et un patient et/ou son entourage
- Les liens interprofessionnels
- Le lexique spécifique à la profession d'orthophoniste et aux professions connexes
- Les règles d'hygiène
- La lecture des dossiers médicaux
- Les outils, les moyens et les différentes modalités de soin en orthophonie
- Les interventions des orthophonistes et des autres soignants

L'étudiant pourra profiter des opportunités de rencontres et de découverte des services. Il pourra assister aux évaluations, aux interventions de l'orthophoniste et aux consultations de celui-ci et de tous les professionnels de soins avec qui il est en contact.

### **3ème ANNEE**

- **STAGE D'OBSERVATION AUPRES D'ORTHOPHONISTES (UE 6.4) :**

Lors de la troisième année de formation, au Semestre 5, le stage d'observation a pour objectif une **observation active et un questionnement** à propos de la mise en pratique des notions qui sont enseignées de façon théorique.

Les 210 heures ou 52 demi-journées de stage seront réparties sur au moins trois lieux différents qui pourront être indifféremment :

- Des cabinets d'exercice libéral
- Des centres hospitaliers
- Des structures d'accueil du handicap

Le référent de stage est obligatoirement un/une orthophoniste.

Dans l'optique de la profession future, il s'agira surtout :

- De découvrir et observer le travail clinique de l'orthophoniste
- D'acquérir des savoirs être avec le patient et son entourage

- D'acquérir une posture d'observateur actif
- De rencontrer les différents professionnels intervenant auprès du patient et de connaître leur rôle
- D'acquérir des connaissances sur l'activité clinique et administrative de l'orthophoniste.

Pour ce faire le stagiaire est invité à :

- Découvrir les différentes actions et missions de l'orthophoniste
- Se familiariser avec un lexique spécifique à la profession
- Echanger et faire part de ses questionnements au maître de stage
- Prendre connaissance des dossiers
- Assister aux interventions de l'orthophoniste
- Interagir avec les différents acteurs de soin

Le stagiaire devra viser à gagner en autonomie au cours de son stage. Des temps de supervision sont prévus avec le maître de stage pour échanger, approfondir, expliciter, pouvoir livrer ses questionnements et ses doutes. La curiosité et les qualités relationnelles seront appréciées par le référent de stage.

#### • **STAGE CLINIQUE 1 (UE 6.5) :**

Lors de la troisième année de formation, au Semestre 6, le stage clinique 1 a pour objectif **l'observation active et la co-participation avec supervision directe.**

Les 210 h ou 52 demi-journées de stage se déroulent dans les différents milieux d'exercice, auprès d'orthophonistes:

Dans l'optique de la profession future, il s'agira :

- D'établir des liens entre théorie et pratique clinique
- D'établir un premier contact avec les patients, les aidants, les professionnels.
- De se positionner en tant que soignant
- D'acquérir des savoir-faire et des savoir-être
- D'analyser les pratiques professionnelles avec le référent de stage
- D'aborder les notions d'éthique et de législation en lien avec la pratique
- De se former à la tenue et au suivi du dossier médical.

Pour ce faire le stagiaire est invité à :

- Participer aux séances d'évaluation et de soins
- Manipuler du matériel d'évaluation et les outils de l'orthophoniste
- Consulter des dossiers, en apprendre leur tenue et leur suivi
- Proposer des activités de soins en co-participation
- Assister aux diverses rencontres et réunions centrées sur le patient.

Le stagiaire devra approfondir ses connaissances, prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, expliciter des situations particulières, livrer des questionnements et des doutes, se situer dans un environnement professionnel. Les contacts avec le référent de stage doivent être nombreux, les activités préparées puis discutées après réalisation. Une reprise des situations vécues peut être effectuée en petits groupes. Une évaluation par le MDS à mi-stage est conseillée.

Les capacités d'analyse, de positionnement, de synthèse seront appréciées par le référent de stage.



## **4ème ANNEE**

### **• STAGE CLINIQUE 2 (UE 6.6) :**

Lors de la quatrième année de formation, au semestre 7, le stage clinique 2 a pour objectif la poursuite de l'expérience de soins (débutée lors du stage clinique 1), et l'intervention avec supervision directe et mise en pratique clinique des connaissances théoriques.

Les 90 heures ou 22 demi-journées de stage sont réalisées auprès d'orthophonistes et se déroulent dans les différents milieux d'exercice.

Dans l'optique de la profession future, il s'agira :

- D'adapter les connaissances théoriques à la pratique
- De réfléchir à l'autonomie et au positionnement en tant que soignant
- De travailler la qualité du contact avec les patients, les aidants, les professionnels
- D'approfondir des savoir-faire et des savoir-être
- De développer les compétences permettant l'évaluation du patient, la pose d'un diagnostic, et la planification d'un projet thérapeutique
- D'apprendre à s'appuyer sur le partenariat interprofessionnel
- D'approfondir son questionnement éthique et son sens du soin
- De construire son identité professionnelle.

Dans l'objectif d'acquérir des compétences concernant le bilan, l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique, le stagiaire est invité à :

- Participer aux évaluations et interventions orthophoniques
- Participer aux rencontres et réunions centrées sur les patients
- Manipuler et analyser du matériel
- Consulter et analyser les dossiers
- Préparer et réaliser des activités cliniques en supervision directe
- Elaborer du matériel selon les besoins du patient.

L'axe majeur du travail de l'étudiant sera l'évaluation et la pose du diagnostic orthophonique. Il devra approfondir ses connaissances, prendre du recul par rapport au suivi thérapeutique, expliciter des situations particulières, livrer ses questionnements et ses doutes, se situer dans un environnement professionnel. Une reprise des situations cliniques vécues en stage et des questionnements qu'elles suscitent doivent pouvoir être exposés et travaillés en petits groupes.

Les capacités d'analyse, de positionnement, de mise en pratique, et de synthèse seront appréciées par le référent de stage.

### **• STAGE CLINIQUE 3 (UE 6.7) :**

Lors de la quatrième année de formation, au semestre 8, le stage clinique 3 a pour objectif d'assurer l'expérience de soins, en visant l'acquisition progressive de l'autonomie de l'étudiant dans sa pratique clinique.

Les 300 heures de stage ou 75 demi-journées sont réalisées auprès d'orthophonistes et se déroulent dans les différents milieux d'exercice.

Dans l'optique de la profession future, il s'agira de :

- Consolider une expérience de soins

- Maîtriser les étapes de l'évaluation à l'application du projet thérapeutique
- Savoir suivre le parcours de soins de son patient au sein d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer l'application clinique des connaissances théoriques
- Se positionner en tant que soignant et construire son identité professionnelle
- Développer des savoir-faire et des savoir-être

Dans l'objectif d'acquérir une posture pré-professionnelle et une autonomie dans la pratique clinique, le stagiaire est invité à :

- Préparer les activités cliniques et séances de soins
- Consulter et analyser les dossiers
- Choisir du matériel, des outils, des modalités d'évaluation et de remédiation
- Participer aux évaluations et interventions orthophoniques.

L'axe majeur du travail de l'étudiant sera de viser l'autonomie dans la pratique clinique. Des temps de séance sous supervision indirecte sont préconisés afin de permettre une pratique clinique suffisamment intensive pour parvenir à l'autonomie, pour permettre de consolider son identité professionnelle et la prise de responsabilité clinique. Les situations cliniques rencontrées en stage peuvent faire l'objet d'un travail d'analyse en groupe pendant les TD.

#### • **STAGE DE SENSIBILISATION A LA RECHERCHE (UE 6.9)**

Lors de la quatrième année de formation, au semestre 7 et/ou 8, le stage de sensibilisation à la recherche a pour objectif de sensibiliser l'étudiant au contexte de la recherche scientifique.

Les 120 heures ou 30 demi-journées peuvent être réalisées auprès d'un laboratoire rattaché à une université ou à un centre hospitalier, le référent de stage, attaché au laboratoire, a une activité de recherche reconnue. Le stagiaire devra effectuer un minimum de 60 heures ou 15 ½ journées au sein du laboratoire. Le volume horaire restant devra être effectué sous la forme de participations à des séminaires de recherche validés par le CFUOS, attestations de présence à l'appui.

Dans l'optique de la profession future, il s'agira :

- De sensibiliser l'étudiant au contexte de la recherche scientifique
- De participer à des activités de recherche
- D'initier l'étudiant à l'élaboration et à la présentation de travaux scientifiques
- De comprendre les apports des résultats d'une recherche dans le cadre d'une pratique professionnelle.

Dans l'objectif de ce stage, le stagiaire est invité à :

- Découvrir un laboratoire, un projet de recherche, des appels d'offres
- Découvrir des outils techniques et des méthodologies
- Participer à des séminaires de recherche qui auront été retenus par le CFUOS
- Participer aux activités du laboratoire

L'axe majeur du travail de l'étudiant sera de s'initier aux travaux de recherche, en réfléchissant, si possible, à intégrer ce stage dans son projet de mémoire de fin d'études.

## 5ème ANNEE

### • STAGE CLINIQUE 4 (UE 6.8)

Lors de la cinquième année de formation, aux semestres 9 et 10, le stage clinique 4 a pour objectif la poursuite de l'expérience de soins (débutée lors des stages cliniques 2, 3, 4), en visant la confrontation de l'étudiant à la pratique clinique de l'orthophonie en autonomie, ainsi que la maîtrise de cette pratique clinique.

Les 750 heures de stage ou 188 demi-journées sont réalisées auprès d'orthophonistes en libéral ou au sein d'un service, l'étudiant devra tenir une place de soignant sous la supervision de son maître de stage.

Dans l'optique de la profession future, il s'agira de :

- Développer une expérience de soins pour acquérir une autonomie professionnelle
- Cette autonomie professionnelle concernera la prise de décision, la planification, le positionnement du professionnel
- L'autonomie dans les domaines du bilan, de l'évaluation et du diagnostic
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet thérapeutique
- La tenue d'un dossier de soins
- La mise en œuvre des relations interprofessionnelles, des partenariats et collaborations
- Le respect des obligations et procédures institutionnelles
- Le respect des règles éthiques et déontologiques

Dans l'objectif d'acquérir une posture professionnelle et une autonomie dans la pratique clinique, l'étudiant est invité à :

- Prendre une place de soignant sous la supervision de son maître de stage
- Consulter les dossiers, préparer les évaluations et les séances de soins
- S'occuper du suivi d'un ou de plusieurs patients.

L'axe majeur du travail de l'étudiant sera l'acquisition de l'autonomie dans sa pratique clinique. La pratique clinique, et la prise de responsabilité clinique doivent pouvoir se faire en autonomie avec de nombreux retours et des séances d'étayage. Les situations cliniques rencontrées en stage peuvent être exposées et travaillées en petits groupes lors de TD.

### III. MODALITES D'ORGANISATION

#### 1) Documents encadrant les stages :

##### a) Convention de stage :

- Elle précise les articles de loi en vigueur et règle les litiges entre les parties.
- Elle précise la non gratification des stagiaires en orthophonie (amendement loi HPST)
- Elle précise la durée du stage, le semestre et le nombre total de ½ journées ou d'heures à effectuer.
- Elle est signée et conservée par les 3 parties.

##### b) Carnet de stage :

- Il donne le cadre et les objectifs des stages. Il précise les droits et devoirs de chacun. Il est à consulter attentivement par le stagiaire qui le soumettra au maître de stage.

##### c) Documents d'évaluation et de validation à rendre au CFUOS à la date fixée :

- Attestation et grille d'évaluation : à remplir par le maître de stage.
- Fiche d'auto-évaluation : à remplir par l'étudiant.
- Rapports de stages : ils sont obligatoires, réalisés selon les modalités établies par le CFUOS. Ils constituent une part de la validation des UE stages. (cf. : chapitre évaluation : IV. 3).

## 2) Responsabilités des différentes parties :

### a) Le Centre de Formation en Orthophonie de Strasbourg (CFUOS) :

- Il est le garant de l'articulation entre les finalités du cursus de formation et du stage.
- Il définit les principes généraux et s'assure que les stages y répondent.
- Il reconnaît le maître de stage (MDS) dans sa fonction de formateur et échange avec lui si nécessaire.
- Il donne accès au MDS au cursus de formation et aux fiches UE relatives aux stages.
- Il sert de médiateur dans les conflits pouvant exister entre les 3 parties.

### b) Le maître de stage (MDS):

- Il énonce en début de stage ses attentes et exigences.
- Il planifie des temps de suivi et d'échanges.
- Il remplit l'attestation et grille d'évaluation en fin de stage.
- Il prend contact avec le CFUOS pour toute question d'ordre administratif ou pour une demande de médiation en cas de conflit ou de problème.
- Il s'engage à respecter le cadre proposé par l'université.

### c) L'étudiant stagiaire (ES) :

- Il s'engage à se présenter au stage faisant l'objet de la convention.
- Il fournit au MDS l'attestation évaluation de stage ainsi que tous les documents nécessaires au bon déroulement du stage avant le début du stage.
- Il retourne sa convention de stage signée au CFUOS **avant** le début du stage
- Il est tenu au respect du MDS et s'engage à se tenir à son rôle d'ES et à respecter la relation superviseur/supervisé.
- Il est en possession d'une assurance Responsabilité Civile et est à jour des vaccinations obligatoires.
- Il doit se conduire de façon professionnelle en regard de son apparence, de la ponctualité, de l'acceptation de responsabilités appropriées et du fonctionnement du lieu d'accueil.
- Il doit référer de toute difficulté au CFUOS.

## 3) Procédures pratiques :

*(Pour le stage découverte milieu scolaire, voir à la rubrique UE 6.1 les modalités pratiques particulières)*

- Contacter le lieu de stage.
- Définir les dates et modalités de stage.
- Remettre au Directeur de l'établissement d'accueil ou à l'orthophoniste en cas de stage en libéral, les conventions en 3 exemplaires pour signature.
- Ces conventions devront également être signées par l'étudiant et par les directrices d'études.

- Remettre un des exemplaires au CFUOS et l'autre à l'établissement d'accueil, l'étudiant en garde un exemplaire.
- En fin de stage, faire signer une attestation/évaluation de stage par le maître de stage validant les heures et les compétences acquises et la remettre au CFUOS.
- En cas d'accident lors d'un stage (sur le trajet ou le lieu de stage), une déclaration devra être remplie par le stagiaire et remise à l'administration.  
Voir formulaire Cerfa n°14463\*DAT-PRE ou Cerfa n°50513#03.  
Contacter l'administration DES : des-accidents-etudiants@unistra.fr et envoyer une copie à la scolarité d'orthophonie : med-ortho@unistra.fr

## IV. EVALUATION

### 1. Attestation et grille d'évaluation :

Ce document précise :

- au recto le nombre d'heures ou de demi-journées effectuées par l'étudiant stagiaire (ES) ainsi que la répartition des heures par pathologies (cf. document « attestation-évaluation du stage)
- au verso les objectifs du stage appréciés par le MDS (cf. document)

La grille d'évaluation comporte différentes parties distinctes permettant d'affiner l'évaluation.

Les lettres A.B.C.D correspondent aux niveaux suivants :

A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable

B : l'étudiant atteint le niveau attendu

C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses

D : Stage non validé : l'étudiant présente un niveau insuffisant, et présente des faiblesses et des lacunes.

Le document sera rempli par le MDS et signé en présence de l'ES par les 2 parties.

### 2. Fiche d'auto-évaluation :

Elle est à remplir par l'ES à la fin de son stage. Elle est à remettre au CFUOS agrafée à l'attestation-évaluation.

### 3. Rapports de stage :

**Les consignes ci-dessous sont destinées à guider l'étudiant dans la rédaction de son rapport de stage. Elles sont à présenter au maître de stage correcteur du rapport afin de lui fournir une trame pour son évaluation.**

**Des tirés à part de ces consignes sont disponibles auprès des directrices des études ou de la responsable des stages.**

Les rapports de stage seront rendus à la date et selon les modalités définies chaque année dans les M.E.C.C. par le CFUO.

Leur note, sur 20, participera à la validation de l'UE et à la moyenne du semestre selon une pondération établie par les M.E.C.C.

Les rapports de stage, **indiquant en couverture l'UE concernée**, comprendront entre 5 et 10 pages maximum, dactylographiées et numérotées. Ils incluront un plan structuré et une bibliographie succincte.

La validation des rapports de stage tiendra compte de la qualité des observations rapportées, de l'analyse et de la réflexion autour de celles-ci.

**Il sera tenu compte de façon intransigeante de la qualité de l'orthographe et de la syntaxe. Un rapport de stage pourra être refusé au-delà de 5 erreurs orthographiques.**

L'anonymat des personnes (patients, maîtres de stages, ...) sera strictement respecté.

## **1<sup>ère</sup> ANNEE**

- **UE 6.1 :**

Pour valider l'UE 6.1 (stage découverte 1 milieu scolaire), l'étudiant doit rendre un rapport de stage qui sera une synthèse des 4 stages effectués en milieu scolaire.

Il sera corrigé et validé par des professionnels de l'Education Nationale.

### **Contenu et critères de validation :**

Le rapport de stage comprendra environ 10 pages dactylographiées et numérotées, incluant un plan structuré et une bibliographie succincte.

Il comportera les éléments d'observation suivants :

- Réflexions autour des missions de l'Ecole.
- Réflexions autour de l'organisation des enseignements tout au long de la scolarité.
- Réflexions autour des situations d'apprentissage proposées aux enfants et mise en lien avec les objectifs pédagogiques et/ou éducatifs étudiés en cours.
- Réflexions autour des difficultés d'apprentissage, d'enseignement et des possibilités de remédiation.

## **2<sup>ème</sup> ANNEE**

Pour valider les UE 6.2 et 6.3, l'étudiant doit rendre un rapport de stage par semestre, d'une dizaine de pages.

- **UE 6.2**

Le rapport de stage concernant l'UE 6.2 sera élaboré au choix sur un des établissements ayant donné lieu à un stage, mais devra intégrer des réflexions issues des observations menées sur les autres lieux de stage.

Il sera rendu par l'étudiant lui-même au CFUOS et sera noté sur 20.

### **Contenu et critères de validation :**

Le rapport de stage concernant l'UE 6.2 comportera les éléments d'observation suivants :

- Réflexions autour des missions des établissements d'accueil
- Réflexions autour du fonctionnement et de l'organisation de ces établissements

- Réflexions autour de l'organisation des soins
- Réflexions autour du rôle des différents professionnels de l'établissement
- Réflexions sur les activités proposées aux « usagers » de ces établissements
- Réflexions sur d'éventuelles difficultés rencontrées, les apports du stage.
- Mises en liens entre savoirs académiques, observations sur le terrain et lectures complémentaires
- Réflexions sur la place occupée par l'étudiant stagiaire au cours des différentes observations, son savoir-être avec les populations rencontrées et les professionnels

- **UE 6.3 :**

- Le rapport de stage concernant l'UE 6.3 sera une synthèse des observations effectuées sur les différents milieux d'exercice clinique.

Il sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

**Contenu et critères de validation :**

Le rapport de stage concernant l'UE 6.3 sera une synthèse des observations effectuées dans les différents milieux d'exercice clinique.

Le rapport de stage comportera les éléments d'observation suivants :

- Réflexions autour de la mission de l'orthophoniste
- Réflexions autour de l'organisation des soins
- Réflexions autour des relations orthophonistes/autres professionnels
- Réflexions autour des relations orthophonistes/patients
- Réflexions sur les connaissances acquises concernant le métier d'orthophoniste, concernant les pathologies rencontrées (lexique, dossier, déontologie, outils...)
- Réflexions entre connaissances académiques et réalité du terrain
- Réflexions autour des moyens et des modalités de soins en orthophonie
- Réflexions sur le savoir être de l'étudiant stagiaire dans les situations rencontrées
- Réflexions sur d'éventuelles difficultés rencontrées, les apports du stage.

**3ème ANNEE**

Pour valider les UE 6.4 et 6.5, l'étudiant doit rendre un rapport de stage par semestre.

- **UE 6.4**

Le rapport de stage sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

**Contenu et critères de validation :**

A l'issue des stages de l'UE 6.4 (stages d'observation auprès d'orthophonistes), les étudiants sont invités à rendre un rapport de stage sous forme d'une étude de cas.

Pour l'étudiant, cette étude de cas sera articulée autour :

- Des observations de l'étudiant concernant le patient choisi : ses possibilités de communication, ses compétences relationnelles, cognitives et linguistiques, ses difficultés, son comportement.
- Des observations concernant les activités abordées avec le patient.
- D'éléments médicaux, anamnestiques, de scolarité ou de situation professionnelle, des bilans orthophoniques ou de disciplines connexes, d'éléments de suivi...que l'étudiant aura trouvés dans le dossier,
- Des réflexions amenées par cette rencontre entre le patient et l'étudiant.

Pour rappel cette UE est un stage d'observation et l'étudiant n'a pas forcément vu le patient choisi pour son étude de cas plusieurs fois.

Pour le maître de stage, la correction s'attachera à évaluer l'analyse et la compréhension que l'étudiant aura pu avoir d'une situation, d'une problématique liée à une pathologie, ainsi que la pertinence des réflexions plus générales et du questionnement mis en œuvre par l'étudiant à l'issue de son stage.

Le rapport de stage comportera 5 pages au maximum, dactylographiées, la terminologie employée devra être précise, une attention particulière sera portée à l'orthographe et la syntaxe.

Le maître de stage notera sur 20 le rapport de stage.

L'étudiant devra remettre le rapport de stage corrigé, noté, signé et tamponné par le maître de stage correcteur à la date indiquée par le CFUOS.

- **UE 6.5**

Le rapport de stage sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

### **Contenu et critères de validation :**

A l'issue des stages de l'UE 6.5, les étudiants sont invités à rendre un rapport de stage concernant la présentation d'un matériel.

Il fera environ 5 pages dactylographiées, la terminologie employée devra être précise, une attention particulière sera portée à l'orthographe et à la syntaxe

Ce rapport peut se présenter sous des formes diverses, il doit permettre de formuler à l'aide d'un support écrit les connaissances acquises à l'occasion de l'utilisation d'un matériel particulier en orthophonie.

Il s'agira en quelque sorte d'une analyse critique d'un matériel expérimenté durant le stage.

Cet écrit sera soumis au maître de stage permettant ainsi une validation des acquis qu'il aura souhaité transmettre, ainsi qu'un échange et un enrichissement mutuel.

Pour le choix du matériel il pourrait s'agir d'un matériel de rééducation ou de compensation, qu'il soit spécifique et dédié (éditeurs pour orthophonistes, ou non spécifique (jeu, album jeunesse...))

Pour la description dans le rapport de stage, l'étudiant pourrait s'attacher à décrire :

- Le contexte et la justification de son choix,



- Le type de pathologie pour lequel ce matériel a été utilisé en décrivant cette pathologie de façon brève,
- La description du matériel choisi et la quantité d'expérimentations réalisées à l'aide de ce matériel,
- Les éléments de résultats attendus par l'utilisation de ce matériel, ses limites, sa critique, ses possibilités d'élargissement,
- Les activités qui auraient pu être envisagées avec ce matériel pour d'autres patients ou d'autres pathologies,
- Une réflexion sur le choix de matériel de façon générale dans la pratique orthophonique.

#### 4ème ANNEE

Pour valider les UE 6.6 et 6.7, l'étudiant doit rendre un rapport de stage par semestre.

Le rapport de stage concernant l'UE 6.6 sera constitué d'une rédaction de bilan orthophonique et sera corrigé par le MDS concerné.

Le rapport de stage concernant l'UE 6.7 portera sur l'étude d'une pathologie.

Concernant l'UE 6.9, un rapport de stage peut être exigé par le laboratoire qui accueille l'étudiant en vue de la validation du stage par le référent.

Il serait judicieux que l'étudiant rédige au cours de ce stage son projet de mémoire de fin d'études et le soumette au chercheur responsable de son stage.

#### UE 6.6

Le rapport sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

#### Contenu et critères de validation :

A l'issue des stages de l'UE 6.6, les étudiants sont invités à rendre un rapport de stage sous forme d'une rédaction de bilan orthophonique, qui sera corrigé par le maître de stage l'ayant encadré.

Pour la rédaction de ce rapport de stage, les consignes d'architecture rédactionnelle du bilan orthophonique seront respectées.

#### UE 6.7 :

Le rapport sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

#### Contenu et critères de validation

Il est demandé à l'étudiant de rédiger un rapport de stage concernant une pathologie.

Ce rapport peut se présenter sous des formes diverses, il doit permettre à l'étudiant de formuler à l'aide d'un support écrit les connaissances et les questionnements élaborés à propos d'une pathologie qui aura particulièrement retenu son intérêt. La réflexion sera nourrie par les observations critiques rapportées des expériences de stage, enrichies par les connaissances académiques acquises dans le cursus.

Cet écrit sera soumis au maître de stage permettant ainsi une validation des acquis qu'il aura souhaité transmettre, ainsi qu'un échange et un enrichissement mutuel.

Dans ce rapport de stage, et concernant la pathologie retenue, une importance particulière sera donnée aux éléments suivants :

- Contexte et justification de la pathologie choisie.
- Eléments cliniques, si possible se rapportant à des situations et des cas variés.
- Concernant la prise en charge orthophonique, précision d'éléments concernant le diagnostic, le projet thérapeutique recommandé, les résultats éventuels observés et les écarts avec les résultats attendus.
- Réflexions personnelles concernant les situations rencontrées.

Ce rapport fera environ 5 pages dactylographiées, la terminologie employée devra être précise, une attention particulière sera portée à l'orthographe et à la syntaxe.

## UE 6.9

Un rapport de stage peut être exigé par le laboratoire qui accueille l'étudiant en vue de la validation du stage par le référent. Le contenu et les critères de validation seront alors précisés à l'étudiant par le responsable du stage au sein du laboratoire.

## 5ème ANNEE

### UE 6.8

Pour valider l'UE 6.8, l'étudiant doit rendre un rapport de stage.

Le rapport sera rendu par l'étudiant lui-même à un des orthophonistes ayant encadré un stage acceptant de bien vouloir corriger (bénévolement) et noter sur 20 ce rapport de stage. **Un tampon professionnel ainsi qu'une signature devront figurer sur la première page avec la note.**

Le rapport de stage concernant l'UE 6.8 sera constitué de deux cas cliniques (sur un ou plusieurs lieux de stage) comprenant obligatoirement le suivi du patient, l'évaluation initiale de celui-ci, son évolution, les éventuels examens complémentaires et leurs justifications, un éclairage du suivi au regard des connaissances théoriques.

Une formation à la rédaction des cas cliniques sera assurée par le centre de formation.

Ce rapport de stage fera environ 5 pages dactylographiées, la terminologie employée devra être précise, une attention particulière sera apportée à l'orthographe et à la syntaxe. Le rapport de stage sera rédigé selon un plan et inclura des références se rapportant à une bibliographie succincte.



# Faculté de médecine

## Ecole d'Orthophonie

### ATTESTATION-EVALUATION DE STAGE

**1<sup>ère</sup> Année, Semestre 2, UE 6.1** : observation du milieu scolaire  
Compétences professionnelles 8-10 (cf. B.O.32 5/9/13)

**Jean Sibilia**

Doyen

Je soussigné(e) .....  
Maître de stage

**Samuel Bitsch**

Responsable Administratif

- Fonction : .....

**Cléopbé de Turckheim**

Responsable Administrative  
Adjointe

- Etablissement/cabinet libéral :  
.....

Certifie que Mme/M.....

**Carole Roos**

Chef du Service de la Scolarité

étudiant-stagiaire du CFUO de Strasbourg, a effectué  
dans mon établissement un stage d'une durée de :

..... heures

**Pr Philippe Schultz**

Directeur de l'Ecole

Ou  
..... demi-journées

**Tania Regin**

**Elena Chabran**

Directrices des Etudes  
Tél. : (33) 03 68 85 35 04

- Dates du stage : .....

- Classes ou services visités : .....

**Secrétariat**

Lydia Ménager  
Béatrice Stoecklin  
Tél. : (33) 03 68 85 3510 / 03  
Med-ortho@unistra.fr

- Commentaires ou observations éventuelles :

**Horaires d'ouverture :**

De 9h à 11h  
et de 14h à 17h  
Fermé le Ve après midi

A ....., le .....

Signature du Maitre de stage :

Signature de l'étudiant-stagiaire :

**Localisation :**

Bâtiment II (administration)  
Rez-de-chaussée  
Couloir Scolarité - Porte 2

Tampon

**Faculté de médecine**

**Etudes d'Orthophonie**

4 rue Kirschleger  
F-67085 Strasbourg Cedex  
Fax : (33) 03 68 85 35 18  
(33) 03 68 85 34 67  
med.unistra.fr

Recto

EV1 01 orange clair UE 6.1

# GRILLE D'ÉVALUATION

**Nom et prénom de l'étudiant-stagiaire (ES) :**

**Mail :**

**Nom et prénom du Maître (réfèrent) de Stage:**

**Fonction :**

**Mail :**

<b>Respecter les règles et les personnes</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Observations
S'est informé des prérequis et exigences de l'établissement et du MDS	
Se montre ponctuel et fiable	
Adopte une tenue et une attitude appropriées	
Fait preuve de respect envers le MDS, et les différentes personnes rencontrées (discretion, tact, courtoisie, confidentialité)	
Connaît les règles de l'établissement et les respecte	

<b>Découvrir la structure d'accueil</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Observations
Manifeste son intérêt pour le fonctionnement et l'organisation de l'établissement	
S'intègre dans la vie de la structure : participations aux diverses activités, présence aux réunions,...	
Identifie et s'intéresse au rôle des différents professionnels	
Autre :	

<b>Etre acteur de sa formation</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Observations
Manifeste des capacités de réflexion et d'anticipation, pose des questions pour comprendre les situations, fait preuve d'intérêt pour les pratiques professionnelles	
Est capable d'analyser ses impressions, ses ressentis et de se réajuster	
Participe et s'intéresse aux activités	

## EVALUATION FINALE

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Appréciation globale :**

**Date :**

**Signature du MDS**

**Signature de l'ES**

- A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable
- B : l'étudiant atteint le niveau attendu
- C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses
- D : l'étudiant présente un niveau insuffisant et présente des faiblesses et des lacunes

**Ce document est à remettre au CFUO en fin de stage. Il sera mis à disposition du jury de fin d'année pour validation**



# Faculté de médecine

## Centre de Formation Universitaire d'Orthophonie

**Jean Sibilia**

Doyen

**Samuel Bitsch**

Responsable Administratif

**Cléophé de Turckheim**

Responsable Administrative

Adjointe

**Carole Roos**

Chef du Service de la Scolarité

**Pr Philippe Schultz**

Directeur de l'Ecole

**Tania Regin**

**Elena Chabran**

Directrices des Etudes

Tél. : (33) 03 68 85 35 04

**Secrétariat**

Lydia Ménager

Béatrice Stoecklin

Tél. : (33) 03 68 85 35 10 / 03

Med-ortho@unistra.fr

**Horaires d'ouverture :**

de 9h à 11h

et de 14h à 16h

Fermé Vendredi A.M.

**Localisation :**

Bâtiment II (administration)

Rez-de-chaussée

Couloir Scolarité - Porte 2

**Faculté de médecine**

**Etudes d'Orthophonie**

4 rue Kirschleger

F-67085 Strasbourg Cedex

Fax : (33) 03 68 85 35 18

(33) 03 68 85 34 67

www-ulpmed.u-strasbg.fr

medecine@unistra.fr

### ATTESTATION-EVALUATION DE STAGE

- 2<sup>ème</sup> Année, Semestre 3, UE 6.2** compétences professionnelles 8-10
- 2<sup>ème</sup> Année, Semestre 4, UE 6.3** compétences professionnelles 4-8-10

Je soussigné(e) .....  
Maître de stage

- Fonction : .....

- Etablissement/cabinet libéral :  
.....

Certifie que Mme/M.....

étudiant-stagiaire du CFUO de Strasbourg, a effectué

dans mon établissement un stage d'une durée de :

..... heures

Ou

..... demi-journées

- Dates du stage : .....

- Classes ou services visités : .....

- Commentaires ou observations éventuelles :

A ....., le .....

Signature du Maitre de stage :

Signature de l'étudiant-stagiaire :

Tampon

Recto EV1 rose UE 6.2/ UE6.3

# GRILLE D'EVALUATION

**Nom et prénom de l'étudiant-stagiaire (ES) :**

**Mail :**

**Nom et prénom du Maitre (réfèrent) de Stage :**

**Fonction :**

**Mail :**

<b>Respecter les règles et les personnes</b>	
	Observations
S'informer des prérequis et exigences de l'établissement et du MDS Se montrer ponctuel et fiable Adopter une tenue et une attitude appropriées Faire preuve de respect envers le MDS, et les différentes personnes rencontrées (discretion, tact, courtoisie, confidentialité) Connaître les règles de l'établissement et les respecter	

<b>Compétences visées</b>	
	Observations
Etablir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique (C4) Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques (C.8) Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs (C.10)	

<b>Découvrir une structure d'accueil, être acteur de sa formation</b>	
	Observations
Manifester son intérêt pour le fonctionnement, l'organisation et les missions de l'établissement S'intégrer dans la vie de la structure (présence aux éventuelles réunions,...) Identifier le rôle et les missions des différents professionnels Manifester des capacités de réflexion et d'anticipation, poser des questions pour comprendre les situations, faire preuve d'intérêt pour la pratique professionnelle Etre capable d'analyser ses impressions et ses ressentis Observer activement et s'intéresser aux activités  Autres :	

**Remarque :**

**Evaluation :**

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable

B : l'étudiant atteint le niveau attendu

C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses

D : stage non validé : l'étudiant présente un niveau insuffisant, des faiblesses et des lacunes

**Date :**

**Signature du MDS**

**Signature de l'E.S.**

**Ce document est à transmettre à l'Ecole d'Orthophonie en fin de stage.**

**Il sera mis à disposition du jury de fin d'année pour validation.**

Verso

EV1 Attestation/évaluation rose UE6.2/UE6.3

# ATTESTATION-EVALUATION DU STAGE

- 3<sup>ème</sup> Année, Semestre 5, UE 6.4** : observation auprès d'orthophonistes (compétences 4-8-10)
- 3<sup>ème</sup> Année, Semestre 6, UE 6.5** : stage clinique 1 (compétences 1-2-3-4)

Nom et prénom de l'étudiant-stagiaire (ES) : .....

Nom et prénom du Maître (réfèrent) de Stage : .....

Fonction : ..... Mail : .....

Stage réalisé du : .....au.....

Nombre d'heures ou de demi-journées : .....dont :

Communication et langage oral : ...h  
 Langage écrit, graphisme et écriture : ...h  
 Cognition mathématique : ...h  
 Trouble de l'oralité : ...h  
 Audition : ...h

Phonation et déglutition : ...h  
 Laryngectomie : ...h  
 Orthodontie/stomatologie : ...h  
 Pathologies neurologiques : ...h  
 Handicap : ...h

<b>Respecter les règles et les personnes</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	Observations
S'est informé des prérequis et exigences de l'établissement et du MDS	
Se montre ponctuel et fiable	
Adopte une tenue et une attitude appropriées	
Fait preuve de respect envers le MDS, et les différentes personnes rencontrées (discretion, tact, courtoisie, confidentialité)	
Connaît les règles de l'établissement et les respecte	

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES (cf. référentiel de compétences du B.O.32 5/9/13)

<b>1. analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>2. élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

--

<b>3. concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>4. établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>8. rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>10. organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

**EVALUATION FINALE \***

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\*

- A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable
- B : l'étudiant atteint le niveau attendu
- C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses
- D : stage non validé : l'étudiant présente un niveau insuffisant et présente des faiblesses et des lacunes

Date :

Signature du MDS

Signature de l'ES



# ATTESTATION-EVALUATION DU STAGE

4ème Année, Semestre 7, UE 6.6 : stage clinique 2 (compétences 1-2-3-4-8)  
 4ème Année, Semestre 7, UE 6.9 : stage initiation à la recherche (compétence 8)  
 4ème Année, Semestre 8, UE 6.7 : stage clinique 3 (compétences 1-2-3-4-7-8-9-10)

Nom et prénom de l'étudiant-stagiaire (ES) : .....

Nom et prénom du Maitre (réfèrent) de Stage : .....

Fonction : ..... Mail : .....

Stage réalisé du : .....au.....

Nombre d'heures ou de demi-journées : .....

Communication et langage oral : ...h

Phonation et déglutition : ...h

Langage écrit, graphisme et écriture : ...h

Laryngectomie : ...h

Cognition mathématique : ...h

Orthodontie/stomatologie : ...h

Trouble de l'oralité : ...h

Pathologies neurologiques : ...h

Audition : ...h

Handicap : ...h

<b>Respecter les règles et les personnes</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- S'est informé des pré-requis et exigences de l'établissement et du MDS - Se montre ponctuel et fiable - Adopte une tenue et une attitude appropriées - Fait preuve de respect envers le MDS et les différentes personnes rencontrées (discrétion, tact, courtoisie, confidentialité) - Connaît les règles de l'établissement et les respecte <b>Observations :</b>  					

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES (cf. référentiel de compétences du B.O.32 5/9/13)

<b>1. analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique à l'aide d'outils spécifiques. Analyser évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>  					

<b>2. acquérir une expérience de soins, élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>  					

<b>3. planifier, concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie en autonomie (supervision directe, supervision indirecte)</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b><u>Observations :</u></b>					

<b>4. comprendre son rôle de soignant, établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b><u>Observations :</u></b>					

<b>8. maîtriser la tenue d'un dossier, maîtriser du matériel de prise en charge. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b><u>Observations :</u></b>					

<b>10. organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs, comprendre et intégrer quelques éléments de gestion.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b><u>Observations :</u></b>					

### **EVALUATION FINALE**

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable  
 B : l'étudiant atteint le niveau attendu  
 C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses  
 D : stage non validé : l'étudiant présente un niveau insuffisant et présente des faiblesses et des lacunes

Date :

Signature du MDS

Signature de l'ES

# ATTESTATION-EVALUATION DU STAGE

**5ème Année, Semestres 9-10, UE 6.8 : stage clinique 4  
(compétences 1-2-3-4-7-8-9-10)**

**Nom et prénom de l'étudiant-stagiaire (ES) :** .....

**Nom et prénom du Maître (réfèrent) de Stage :** .....

**Fonction :** ..... **Mail :** .....

**Stage réalisé du :** .....**au**.....

**Nombre d'heures ou de demi-journées :** .....

Communication et langage oral : ...h

Phonation et déglutition : ...h

Langage écrit, graphisme et écriture : ...h

Laryngectomie : ...h

Cognition mathématique :...h

Orthodontie/stomatologie : ...h

Trouble de l'oralité : ...h

Pathologies neurologiques : ...h

Audition : ...h

Handicap : ...h

<b>Respecter les règles et les personnes</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- S'est informé des pré-requis et exigences de l'établissement et du MDS - Se montre ponctuel et fiable - Adopte une tenue et une attitude appropriées, notamment conformément aux règles d'hygiène - Fait preuve de respect envers le MDS et les différentes personnes rencontrées (discretion, tact, courtoisie, confidentialité) - Connaît les règles de l'établissement et les respecte <b>Observations :</b>  					

## COMPETENCES PROFESSIONNELLES (cf. référentiel de compétences du B.O.32 5/9/13)

<b>1. analyser, évaluer une situation et élaborer un diagnostic orthophonique à l'aide d'outils spécifiques. Analyser évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>  					

<b>2. acquérir une expérience de soins, élaborer et mettre en œuvre un projet thérapeutique en orthophonie adapté à la situation du patient.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>  					

<b>3. planifier, concevoir, conduire et évaluer une séance d'orthophonie en autonomie (supervision directe, supervision indirecte)</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>4. comprendre son rôle de soignant, établir et entretenir une relation thérapeutique dans un contexte d'intervention orthophonique</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>8. maîtriser la tenue d'un dossier, maîtriser du matériel de prise en charge. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

<b>10. organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs, comprendre et intégrer quelques éléments de gestion.</b>	Evaluation	A	B	C	D
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Observations :</b>					

### EVALUATION FINALE

A	B	C	D
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- A : l'étudiant atteint le niveau attendu et se démarque de façon remarquable  
 B : l'étudiant atteint le niveau attendu  
 C : l'étudiant atteint un niveau moyen et présente des faiblesses  
 D : stage non validé : l'étudiant présente un niveau insuffisant et présente des faiblesses et des lacunes

Date :

Signature du MDS

Signature de l'ES

## FICHE D'AUTO-EVALUATION stages

**Nom et prénom :**

**Tel :**

**Adresse mail :**

**Année 1 :**     **S 2 UE 6.1 :**

**Année 2 :**     **S 3 UE 6.2 :**                       **S 4 UE 6.3 :**

**Année 3 :**     **S 5 UE 6.4 :**                       **S 6 UE 6.5 :**

**Année 4 :**     **S 7 UE 6.6 :**                       **S 8 UE 6.7 :**     **stage initiation recherche : S7-S8 UE 6.9 :**

**Année 5 :**     **S 9 UE 6.8 :**                       **S 10 UE 6.8 :**

**NOM du référent de stage :**

**Lieu de stage :**

**Classe/établissement/service visité :**

Mes attentes et mes objectifs se sont-ils réalisés pendant ce stage ?

Oui             Partiellement             Non

Qu'est-ce qui a contribué à cette réalisation ou au contraire a entraîné la non réalisation de mes objectifs selon moi ?

Quels ont été mes principaux apprentissages pendant ce stage?

Ce qui m'a le plus intéressé pendant ce stage ?

-  
-  
-

Ce qui m'a le moins intéressé pendant ce stage ?

-  
-  
-

Quels ont été mes points forts?

-  
-  
-

A la suite de ce stage, quelles sont les habiletés qu'il me faudra travailler ?

Autres remarques ou observations ?



# Faculté de médecine

## CONVENTION

### Stage établissement et/ou stage recherche

Réglant les conditions de déroulement des stages accomplis par les étudiants du Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de la faculté de médecine de Strasbourg.

**Centre de  
Formation  
Universitaire en  
Orthophonie de  
Strasbourg**

**Jean Sibilia**  
Doyen

Entre les soussignés

**Samuel Bitsch**  
Responsable Administratif

- **Monsieur le Directeur du CFUO de Strasbourg**, représentant le Doyen de la Faculté de Médecine de Strasbourg, d'une part,

**Cléopé De Turckheim**  
Responsable Administrative  
Adjointe

- **L'établissement d'accueil représenté par M/Mme.....**  
responsable du lieu de stage, d'autre part.

- **Le maître de stage M/Mme.....**

**Carole Roos**  
Chef du Service de la Scolarité

LIEU DE STAGE : .....

ADRESSE :  
.....  
.....  
.....

**Pr Philippe Schultz**  
Directeur de l'Ecole

- **L'étudiant stagiaire :**

**Tania Regin  
Elena Chabran**  
Directrices des Etudes  
Tél. : (33) 03 68 85 35 04

NOM / PRENOM DU/ DE LA STAGIAIRE : .....

ELEVE-ORTHOPHONISTE DE ..... ANNEE, SEMESTRE...

DATE(S) PREVUES DU/ DES STAGE(S) : .....

**Secrétariat**  
Lydia Ménager  
Tél. : (33) 03 68 85 35 03 / 10  
lydia.menager@unistra.fr

NOMBRE D'HEURES OU DE DEMI-JOURNEES A EFFECTUER : .....

Préalablement au stage, les clauses de la présente convention ont été portées à la connaissance de l'étudiant(e).

**Horaires d'ouverture :**  
de 8h30 à 11h30  
et de 13h à 16h

#### **ARTICLE 1 :**

La présente convention relative à la formation de stage règle les rapports des signataires en vue de l'organisation et du déroulement des stages accomplis par des élèves orthophonistes du CFUO de Strasbourg, dans le terrain de stage désigné ci-dessus.

Le stagiaire aura pris connaissance du règlement intérieur de l'établissement.

**Localisation :**  
Bâtiment II (administration)  
Rez-de-chaussée  
Couloir Scolarité - Porte 2

#### **ARTICLE 2 :**

Les stages constituent le support ou le prolongement de l'enseignement dispensé à l'Ecole.

Le but du stage est de permettre un contact direct avec des réalités professionnelles. Le projet de stage s'inscrit dans le déroulement habituel des activités diagnostiques, Exemplaire destiné au CFUO

**Faculté de médecine  
Etudes d'Orthophonie**  
4 rue Kirschleger  
F-67085 Strasbourg Cedex  
Fax : (33) 03 68 85 35 18  
(33) 03 68 85 34 67  
www-ulpmed.u-strasbg.fr  
medecine@unistra.fr

Mauve (C1)

thérapeutiques ou pédagogiques de l'établissement. Un référent sera désigné pour le déroulement du stage.

Des directives sont données aux étudiants concernant l'exécution de leurs stages dans le carnet de stage remis aux étudiants et consultable en ligne.

Les difficultés qui pourraient être rencontrées pendant le déroulement du stage seraient aussitôt portées à la connaissance des directrices du CFUO.

**ARTICLE 3** : Le stagiaire s'engage à respecter les règles du secret professionnel, autant pendant la durée du stage que dans la perspective de la rédaction de travaux destinés au CFUO.

**ARTICLE 4** :

Le temps de présence du stagiaire est en principe la durée d'ouverture du lieu de stage. Si cette durée excède six heures par jour, la présence du stagiaire sera limitée entre six et huit heures selon un horaire fixé par les responsables du lieu de stage.

**ARTICLE 5** :

- Pendant la durée du stage, le stagiaire, en matière de responsabilité juridique et droit du travail reste sous la responsabilité du CFUO.

Le stagiaire est couvert par sa responsabilité civile. En cas d'accident, prévenir sous 24h le secrétariat de l'école (03 68 85 35 03) ou la direction des études (03 68 85 35 04)

- Aucune rémunération ne peut être versée au stagiaire (amendement loi HPST article 22 JO du 22.07.2009)

**ARTICLE 6** :

Le responsable du lieu de stage certifie l'accomplissement du stage en signant l'attestation de stage.

Il mentionne, le cas échéant, les absences du stagiaire.

Cette attestation peut être remise directement au stagiaire en fin de stage ou envoyée au CFUO.

**ARTICLE 7** :

Le renvoi d'un exemplaire de la présente convention signée à la direction des études du CFUO, vaudra comme autorisation de stage.

Chacun des 3 signataires en gardera un exemplaire signé.

**Cette convention comprend un avenant : oui - non**

A Strasbourg, le .....

Pour le Directeur du CFUO

La Directrice des Etudes

Signature :

ETABLISSEMENT

Le Responsable du lieu de stage

(nom et qualité)

Signature et cachet :

L'Etudiant(e) :

Signature :

Le maître de stage :

Signature :

Centre  
Formation  
Universitaire  
Orthophonie  
Strasbourg

<b>CONVENTION STAGE EN CABINET LIBERAL</b>
--

- M. Mme ..... Etudiant(e) en ..... Année

- **STAGE PREVU CHEZ**

M. Mme .....

Adresse : .....



: .....

**Dates du stage :** du.....au.....

- Ce document, établi en trois exemplaires, est à retourner au CFUO avant le début du stage.  
L'étudiant et le maître de stage en gardent une copie.
- Le stagiaire s'engage à respecter les règles du secret professionnel, autant pendant la durée du stage que dans la perspective de la rédaction de travaux destinés au CFUO.
- La responsabilité du maître de stage étant engagée autant par rapport au patient qu'au stagiaire, sa présence continue sur le lieu de stage est requise.
- Pendant la durée du stage, le stagiaire, en matière de responsabilité juridique et droit du travail reste sous la responsabilité du CFUO.  
Le stagiaire est couvert par sa responsabilité civile. En cas d'accident, prévenir sous 24h le secrétariat de l'école (03 68 85 35 03) ou la direction des études (03 68 85 35 04)
- Aucune rémunération ne peut être versée au stagiaire (amendement loi HPST article 22 JO du 22.07.2009)
- Les difficultés qui pourraient être rencontrées pendant le déroulement du stage seront aussitôt portées à la connaissance des directrices du CFUO.

Date :

Signatures :

Le Directeur de l'Ecole d'Orthophonie  
P/o les Directrices des Etudes

Le Maître de Stage  
Tampon :

L'Etudiant  
Nom-Prénom





**Faculté  
de médecine**

**Centre de  
Formation  
Universitaire en  
Orthophonie de  
Strasbourg**

**ATTESTATION DE PRESENCE**  
Conférences-séminaires

**Jean Sibia**

Doyen

Strasbourg, le

**Samuel Bitsch**

Responsable Administratif

**Cléopé de Turckheim**

Responsable Administrative

Adjointe

Je soussigné(e) .....

Certifie que Madame, Monsieur,.....

Etait présent(e) le.....

A la conférence / au séminaire intitulé(e)

.....

Durée .....

**Carole Roos**

Chef du Service de la Scolarité

**Pr Philippe Schultz**

Directeur de l'Ecole

**Tania Regin**

**Elena Chabran**

Directrices des Etudes

Tél. : (33) 03 68 85 35 04

**Secrétariat**

**Lydia Ménager**

**Béatrice Stoecklin**

Tél. : (33) 03 68 85 35 03 /10

Med-ortho@unistra.fr

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit

Signature :

**Horaires d'ouverture :**

de 9h à 11h

et de 14h à 16h

fermé Ve A.M.

**Localisation :**

Bâtiment II (administration)

Rez-de-chaussée

Couloir Scolarité - Porte 2

**Faculté de médecine**

**Etudes d'Orthophonie**

4 rue Kirschleger

F-67085 Strasbourg Cedex

Fax : (33) 03 68 85 35 18

Tél : (33) 03 68 85 34 67

www-ulpmed.u-strasbg.fr

medecine@unistra.fr

# DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL D'ACCIDENT DE TRAJET

(Articles L. 441-1 à L. 441-4 et articles R. 441-2, R. 441-3, R. 441-5 et R. 441-11 du Code de la sécurité sociale)

L'EMPLOYEUR ENVOIE À LA CAISSE PRIMAIRE DE RÉSIDENCE HABITUELLE DE L'ASSURÉ(E) LES TROIS PREMIERS VOLETS DE LA DÉCLARATION PAR LETTRE RECOMMANDÉE  
AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION AU PLUS TARD 48 HEURES (non compris les dimanches et jours fériés) APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE L'ACCIDENT ET CONSERVE @ EI 5HF-A9 VOLET\*



## L'EMPLOYEUR (établissement d'attache permanent de la victime) (se reporter à la notice)

Nom et prénom ou raison sociale de l'employeur \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ N° de Téléphone \_\_\_\_\_

N° SIRET de l'établissement d'attache \_\_\_\_\_ N° de risque Sécurité Sociale \_\_\_\_\_

**Nom du service de santé au travail**  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## LA VICTIME (se reporter à la notice)

N° d'immatriculation \_\_\_\_\_ À défaut, sexe  F  M Date de naissance \_\_\_\_\_

Nom et prénom (suivi, s'il y a lieu, du nom d'époux(se)) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Nationalité  Française  EEE, Suisse  Autre

Code Postal \_\_\_\_\_

Date d'embauche \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Qualification professionnelle \_\_\_\_\_ Ancienneté dans le poste de travail \_\_\_\_\_

Contrat de travail : CDI  CDD  Apprenti/Elève  Intérimaire  Autre

## LES INFORMATIONS RELATIVES A L'ACCIDENT (se reporter à la notice)

Date \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_ H mn

Lieu de l'accident (Nom et adresse du lieu de l'accident ou Nom et adresse du chantier) \_\_\_\_\_

Précisions complémentaires sur le lieu de l'accident et/ou sur le temps \_\_\_\_\_ Numéro de SIRET du lieu de l'accident \_\_\_\_\_

lieu de travail habituel  au cours du trajet entre le domicile et le lieu de travail

lieu de travail occasionnel  au cours du trajet entre le travail et le lieu du repas

lieu du repas  au cours d'un déplacement pour l'employeur

(En cas de déclaration par une entreprise d'intérim, indiquer le SIRET de l'établissement utilisateur).

Activité de la victime lors de l'accident \_\_\_\_\_

Nature de l'accident \_\_\_\_\_

Objet dont le contact a blessé la victime \_\_\_\_\_

Eventuelles réserves motivées (joignez, si besoin, une lettre d'accompagnement) \_\_\_\_\_

Siège des lésions \_\_\_\_\_

Nature des lésions \_\_\_\_\_

La victime a été transportée à : \_\_\_\_\_ L'accident a-t-il fait d'autre(s) victime(s) ? OUI  NON

Horaire de travail de la victime le jour de l'accident de \_\_\_\_\_ H mn à \_\_\_\_\_ H mn et de \_\_\_\_\_ H mn à \_\_\_\_\_ H mn

Accident  constaté  connu le \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_ par l'employeur  par ses préposés  décrit par la victime

l'accident est inscrit au registre d'accidents du travail bénins, le \_\_\_\_\_ sous le N° \_\_\_\_\_

Conséquences : SANS ARRÊT DE TRAVAIL  AVEC ARRÊT DE TRAVAIL (\*)  DÉCÈS

Un rapport de police a-t-il été établi ? NON  OUI  par qui ? \_\_\_\_\_

## LE TMOIN ou LA PREMIERE PERSONNE AVISEE (cocher la case correspondante)

Le témoin  ou la 1ère personne avisée  (en cas d'absence de témoin)

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

## LE TIERS

L'accident a-t-il été causé par un tiers ? OUI  NON

Si OUI, nom et adresse du tiers \_\_\_\_\_

Société d'assurance du tiers \_\_\_\_\_

Nom et prénom du signataire \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Qualité \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

(\*) : Io r qt w p v , si l'accident a entraîné un arrêt, remplissez immédiatement l'attestation de salaire S 6202

# DÉCLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL OU D'ACCIDENT DE TRAJET

N° 50261#02

## NOTICE D'UTILISATION

Un(e) salarié(e) de votre entreprise vient d'être victime d'un accident du travail ou de trajet. A cette occasion, vous êtes soumis(e) à certaines obligations, notamment celle de déclarer cet accident à l'Assurance Maladie.

Remplissez très lisiblement le formulaire en vous aidant des précisions ci-dessous.

Envoyez, à la CAISSE PRIMAIRE DU LIEU DE RESIDENCE HABITUELLE de la victime les 3 premiers volets\* de ce formulaire, PAR LETTRE RECOMMANDEE AVEC ACCUSE DE RECEPTION, AU PLUS TARD 48 HEURES (non compris les dimanche et jours fériés) après avoir eu connaissance de l'accident.

**IMPORTANT :**

Dans le cas d'un accident avec ARRET DE TRAVAIL, merci d'établir l'ATTESTATION DE SALAIRE référencée S 6202 dans le meilleur délai afin de permettre à la caisse primaire de calculer les indemnités journalières de votre salarié(e).

Si la victime est un salarié mis à disposition par une Entreprise de Travail Temporaire, en tant qu'entreprise utilisatrice de ce salarié, remplissez immédiatement le formulaire « INFORMATION PREALABLE A LA DECLARATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL » référencé S 6209.

Dans ce cas, c'est l'employeur (l'Entreprise de Travail Temporaire) qui déclarera l'accident à l'Assurance Maladie à l'aide du présent formulaire.

**Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'établir cette déclaration par le biais de NET-ENTREPRISES. Elle sera alors télétransmise directement à la Caisse.**

**Dans le cas où l'entreprise a centralisé la gestion des AT**, le service de la déclaration d'accident du travail électronique permet de plus à l'entreprise d'indiquer une adresse où les courriers doivent être envoyés, adresse différente de l'adresse de l'établissement d'attache du salarié où les courriers pourront être envoyés en copie, étant précisé que **seuls les courriers envoyés à l'adresse de l'établissement d'attache seront opposables**. Pour accéder à ce service, l'entreprise est invitée à se connecter sur le portail Net-Entreprises pour déclarer ses sinistres au moyen de la déclaration électronique IDAT. Par la suite, une modification de cette adresse secondaire de correspondance pourra intervenir à tout moment selon des modalités décrites sur le site.

### L'EMPLOYEUR (établissement d'attache permanent de la victime)

Dans tous les cas, indiquez le SIRET de l'établissement d'attache, ainsi que les coordonnées du Service inter-entreprises de santé au travail (Médecine du travail) dont relève cet établissement d'attache, ou, le cas échéant, celles du service de santé intégré dans l'entreprise.

Dans le cas d'un accident survenu lors d'une mission d'intérim, indiquez le SIRET de l'agence où est inscrite la victime.

Dans tous les cas, indiquez le numéro de risque Sécurité Sociale figurant sur la notification du taux applicable à l'activité dans laquelle est comptabilisé le salaire de la victime.

### LA VICTIME

Indiquez le n° de sécurité sociale de la victime, ses nom et prénom, ses coordonnées personnelles (adresse et code postal, son n° de téléphone), sa date d'embauche et sa profession, sa qualification professionnelle et son ancienneté dans le poste.

- qualification professionnelle - précisez : cadre, technicien, agent de maîtrise, employé, apprenti, élève de l'enseignement technique, ouvrier non qualifié, ouvrier qualifié...
- ancienneté : précisez si la victime est à son poste depuis : moins d'une semaine, une semaine à moins d'un mois, un mois à moins de trois mois, trois mois à moins d'un an, un an et plus.
- contrat de travail : cochez la case correspondant au type de contrat de travail (durée déterminée ou indéterminée...)

### LES INFORMATIONS RELATIVES A L'ACCIDENT

Précisez la date et l'heure de l'accident.

- lieu de l'accident :
  - ☞ dans le cas de déclaration par une entreprise d'intérim, indiquez le SIRET de l'établissement utilisateur de la victime ;
  - ☞ dans le cas où la victime d'un accident est salariée d'un groupement d'entreprise, indiquez le SIRET de l'établissement pour lequel travaillait la victime au moment de l'accident si celui-ci est différent de l'établissement d'attache ;
  - ☞ dans tous les cas, indiquez l'adresse du lieu de l'accident et le code postal.
- activité de la victime, nature de l'accident..... :
  - ☞ activité de la victime : précisez l'activité ou la tâche de la victime au moment de l'accident, c'est-à-dire ce que faisait la victime.
  - ☞ nature de l'accident : décrire l'évènement ayant conduit à l'accident, comment l'accident s'est produit (problème électrique, fuite de gaz, rupture de matériel, glissement, chute, effort physique, agression...), ou comment s'est blessée la victime (heurte, collision, écrasement, piqûre, noyade, contact avec une substance dangereuse...).
  - ☞ objet dont le contact a blessé la victime, c'est-à-dire avec quoi s'est blessée la victime : matériau, déchet, outil [tournevis, cutter, perceuse...], machine, véhicule, chariot de manutention, substance chimique, élément de construction [porte, mur,...], sol...
- réserves motivées :
  - Indiquez le cas échéant, les réserves motivées qui ne pourront être prises en compte que si elles portent sur les circonstances de temps et de lieu de l'accident ou sur l'existence d'une cause totalement étrangère au travail (art. R. 441-11 du Code de la sécurité sociale).
- siège des lésions :
  - Indiquez l'endroit du corps où la victime a été atteinte (tête, yeux, cou, épaules, tronc, membres supérieurs, mains, membres inférieurs, genoux, pieds, siège interne) en précisant s'il y a lieu droite ou gauche.
- horaire de travail de la victime le jour de l'accident :
  - Indiquez les heures de travail effectuées par votre salarié(e), **ou les heures prévues**, le jour de l'accident.
- conséquences :
  - Si la victime a arrêté son travail sur prescription d'un médecin, vous devez OBLIGATOIREMENT établir et envoyer le formulaire « attestation de salaire accident du travail ou maladie professionnelle » - référencé S6202, à la Caisse primaire du lieu de résidence habituelle de la victime.
  - Par la suite, en cas de nouvel arrêt après une période de soins ou une reprise du travail, sur un mois différent, vous devrez également remplir cette même formalité.
- le témoin ou la 1<sup>ère</sup> personne avisée :
  - Indiquez le nom, le prénom et l'adresse du témoin.
  - En l'absence de témoin, indiquez la 1<sup>ère</sup> personne de l'entreprise qui a été avisée de l'accident.
- le tiers :
  - Lorsque vous avez connaissance de l'implication d'un tiers, quelle que soit sa part de responsabilité, dans un accident du travail ou de trajet, cette mention doit impérativement être reportée dans cette partie.

*N'hésitez pas à fournir toutes précisions complémentaires qui pourraient vous apparaître utiles.*

**Aux termes des articles L 162-1-14, L. 471-1 et R.471-3 du Code de la sécurité sociale, sont punis d'une amende les employeurs qui ont négligé de procéder à la déclaration des accidents à la Caisse primaire dans les 48 heures ou de délivrer à la victime la feuille d'accident.**

**En outre, la Caisse primaire peut demander le remboursement de la totalité des dépenses faites à l'occasion de l'accident et prononcer une pénalité financière.**

**Quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1, 441-1 et 441-6 du Code pénal, articles L. 114-13 et L. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale).**

**La Loi 78.17 du 6.1.78 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant.**

## Procédure Déclaration d'accident du travail Etudiant en cours ou en stage conventionné

La Direction des Etudes et de la Scolarité centralise les déclarations d'accidents de travail des étudiants en cours ou en stage.

### Quels sont les cas d'accidents à déclarer en accident du travail ?

**Etudiant en cours** : étudiant victime d'un accident lors d'un cours ou lors de l'enseignement d'une activité sportive dans son cursus.

**Etudiant en stage** : étudiant victime d'un accident sur son lieu de stage (convention de stage signée par toutes les parties) ou sur le trajet domicile-stage. Cela concerne uniquement les stages non gratifiés ou gratifiés à 3.75 euros net de l'heure (montant 2018).

### Quand déclarer un accident du travail ?

Lorsqu'un étudiant est victime d'un accident du travail, il dispose de **24h** pour en avertir la Direction des Etudes et de la Scolarité.

### Comment déclarer un accident du travail ?

L'étudiant ou sa scolarité doit transmettre à l'adresse : [des-accidents-etudiants@unistra.fr](mailto:des-accidents-etudiants@unistra.fr) :

- La **déclaration d'accident remplie** (document CERFA n°14463\*01)
- Le **certificat médical** rempli par le médecin (document CERFA n°50513#03). Il est possible de faire remplir le document par le SUMPS, 6 rue de Palerme : 03.68.85.50.24
- La **convention de stage signée**, en cas d'accident lors d'un stage

La DES déclare l'accident en ligne dans les **48h** maximum et transmet à l'étudiant par courriel l'ensemble des pièces de son dossier, ainsi qu'une feuille de soins qu'il fera remplir par les différents praticiens (médecin, pharmacien, kinésithérapeute, etc). La scolarité de l'étudiant est en copie.

# CALENDRIER PREVISIONNEL 2019/2020

*Sous réserve de changements ultérieurs*

RENTREE				
A1	A2	A3	A4	A5
<b>Lundi</b> 02/09/19 9H	<b>Lundi</b> 16/09/19 10h30	<b>Lundi</b> 16/09/19 9h	<b>Lundi</b> 02/09/19 10h30	<b>Jeudi</b> 05/09/19 9h

EXAMENS		
1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	Rattrapage
du LU 06 au VE 10.01.2020	du LU 11 au JE 14.05.2020	du JE 25 au MA 30.06.2020
<b>Question exam à rendre :</b> LU 9/12/19 <b>Rendu notes :</b> LU 27/01/20	<b>Question exam à rendre :</b> JE 23/04/20 <b>Rendu notes :</b> JE 28/05/20	<b>Rendu notes :</b> VE 03/07/20
Jury : LU 02.03.2020	Jury : ME 10.06.2020	Jury : JE 09.07.20

DOCUMENTS A REMETTRE			
aucun document ne sera accepté au-delà des dates indiquées			
<b>A1 :</b> 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>A2/A3/A4/A5</b> 1 <sup>er</sup> semestre	<b>A2/A3/A4/A5</b> 2 <sup>ème</sup> semestre	<b>A1/A2/A3/A4/A5</b> Session de rattrapage
Attestations et rapports de stage :	Attestations et rapports de stage :	Attestations, rapports de stage et écrit intermédiaire (4A)	Attestations et rapports de stage :
LU 11/05/20 à 12h	JE 09/01/20 à 12h	JE 28/05/20 à 12h	JE 25/06/20

VACANCES
<b>Toussaint</b> : du LU 28/10/2019 avec reprise le LU 04/11/2019
<b>Noël</b> : du SA 21/12/2019 avec reprise le LU 06/01/2020
<b>Printemps</b> : du SA18/04/2020 avec reprise au LU 27/04/2020

- **Demi -journées et semaines libérées pour les stages :**

## 1<sup>ère</sup> Année :

**S2 : UE 6.1** : vendredi toute la journée et lundi matin (+ lundi matin fin de 1<sup>er</sup> semestre)

## 2<sup>ème</sup> année :

**S3: UE 6.2** : lundi matin libéré + semaines du 02 au 14/09/19 ET du 21 au 26/10/19

**S4: UE 6.3** : mardi après-midi libéré + semaines du 15/02 au 29/02/20

## 3<sup>ème</sup> année :

**S5 : UE 6.4** : mercredi libéré + semaines du 02 au 14/09/19 ET du 21 au 26/10/19

**S6 : UE 6.5** : mercredi libéré + semaines du 15/02 au 29/02/20

## 4<sup>ème</sup> Année :

**S7 : UE 6.6 / UE 6.9** : vendredi libéré + semaine du 21 au 26/10/19

**S8 : UE 6.7 / UE 6.9** : vendredi + jeudi libérés + semaines du 15/02 au 29/02/20

**5<sup>ème</sup> Année : UE 6.8** : sur les deux semestres (S9+S10) : lundi-mardi-mercredi libérés toute la journée

# **Centre de Formation Universitaire en Orthophonie de Strasbourg (C.F.U.O.S)**

Faculté de Médecine  
4, rue Kirschleger  
67085 STRASBOURG Cedex  
CFUOS: 11, rue Humann- Bât.3

## **DIRECTEUR :**

- Pr Philippe SCHULTZ  
Hôpital de Hautepierre- Service O.R.L.

**DIRECTRICES DES ETUDES :** bureau : porte 411, 4<sup>ème</sup> étage.

- Tania REGIN : 03 68 85 35 04 (bureau)
- Elena CHABRAN : 03 68 85 35 04 (bureau)

Permanences : lundi-jeudi- vendredi : 11h-12h ou sur rendez vous

Adresse mail école : tregin@unistra.fr ;

## **RESPONSABLE STAGES :**

- Pierre Oliver FRANCOIS : 03 68 85 35 04 (bureau)

## **RESPONSABLE RECHERCHE :**

- Lionel LANDRE : 03 68 85 35 04 (bureau) , llandre@unistra.fr

## **SECRETARIAT :**

- Bureaux de la scolarité 2  
Ouverture : du lundi au vendredi : 9h-11h, 14h-16h, fermé Ve A.M.  
4 , rue Kirschleger – 67000 Strasbourg  
Tél : 03 68 85 35 10 / 03 Fax : 03 68 85 35 18  
Lydia MENAGER/ Béatrice STOECKLIN  
(Secrétariat orthophonie) : **Med-ortho@unistra.fr**  
Permanences téléphoniques : 9h-11h / 14h-17h fermé le Ve A.M.